

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N° 3 SÉANCE DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt et le dix juillet à dix-sept heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, en son lieu habituel, sous la présidence de :
Mme MATÉO Christine, 1^{ère} Adjointe

Présents : Christine MATÉO, Sébastien AUGUSTE, Jean-Antoine OTALORA, Véronique ADELL, Catherine GOUEL, Benjamin OLIVE, Fatah SEBBAK, Stéphanie VÉZINET

Absent(s) excusé(s) : Josette MÉZY, Jean-Pierre PERROCHAUD
Martine DUBAYLE-CALBANO donne procuration à Mme MATÉO Christine
Christophe SARRAN donne procuration à M AUGUSTE Sébastien
Sylvie ARACHE donne procuration à M SEBBAK Fatah
Mélanie DESFERTILLES donne procuration à Mme ADELL Véronique
Thierry SARRAN donne procuration à M OTALORA Jean-Antoine
Absent : 0

Secrétaire de séance : Mme VÉZINET Stéphanie

ORDRE DU JOUR

- 1- Elections sénatoriales du 27/09/2020 – Désignation des délégués
- 2- Elections sénatoriales du 27/09/2020 – Désignation des suppléants

Approbation de l'ordre du jour : à l'unanimité (13 voix)
Approbation de la séance précédente : à l'unanimité (13 voix)

08080808080808

POINT 1 : ELECTIONS SÉNATORIALES DU 27/09/2020 – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le 10 juillet 2020 à 17h30 heures,
Vu le Décret no 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire préfectorale INTA20159571 du 30 juin 2020,

a) Composition du bureau électoral

Mme la 1^{ère} adjointe au Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme Véronique ADELL et M. Jean-Antoine OTALORA (les plus âgés), Mme Stéphanie VEZINET et M. Fatah SEBBAK (les plus jeunes). La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Election des délégués

Les candidatures enregistrées :

- Martine DUBAYLE-CALBANO
- Christine MATEO
- Sébastien AUGUSTE

Mme la 1^{ère} adjointe au Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mme DUBAYLE-CALBANO Martine 13 voix

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mme MATEO Christine 13 voix

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. AUGUSTE Sébastien 13 voix

Mme DUBAYLE-CALBANO Martine ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu en qualité de déléguée pour les élections sénatoriales.

Mme MATEO Christine ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

M. AUGUSTE Sébastien ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

POINT 2 : ELECTIONS SENATORIALES DU 27/09/2020 – DÉSIGNATION DES SUPPLÉANTS

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le 10 juillet 2020 à 17h30 heures,

Vu le Décret no 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs

Vu la circulaire préfectorale INTA20159571 du 30 juin 2020,

a) Composition du bureau électoral

Mme la 1^{ère} adjointe au Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme ADELL Véronique et M.OTALORA Jean-Antoine (les plus âgés), M. SEBBAK Fatah et Mme VEZINET Stéphanie (les plus jeunes). La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Election des suppléants

Les candidatures enregistrées :

- Mme ADELL Véronique
- M. OTALORA Jean-Antoine
- Mme GOUEL Catherine

Mme la 1^{ère} adjointe au Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mme ADELL Véronique 13 voix

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. OTALORA Jean-Antoine 13 voix

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mme GOUEL Catherine 13 voix

Mme ADELL Véronique ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu en qualité de suppléante pour les élections sénatoriales.

M. OTALORA Jean-Antoine ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

Mme GOUEL Catherine ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu en qualité de suppléante pour les élections sénatoriales.

INFORMATION(S) ET QUESTION(S) DIVERSE(S) : Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18:13

Christine MATÉO,

Sébastien AUGUSTE,

Jean-Antoine OTALORA,

Véronique ADELL,

Catherine GOUEL,

Benjamin OLIVE,

Fatah SEBBAK,

Stéphanie VÉZINET